

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00527

Numéro SIREN : 443 153 978

Nom ou dénomination : SOCIETE DES ALPES DE GESTION ET DE COMMERCIALISATION - RHONES-ALPES

Ce dépôt a été enregistré le 26/08/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005860

« SAGEC RHONE-ALPES »
S.A.S. au capital social : 100.000 €
Siège social : L'Atrium
2 avenue de Genève
74140 DOUVAIN
443 153 978 RCS THONON

BILAN 31.12.2021	
-------------------------	--

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT

A handwritten signature consisting of several horizontal and vertical strokes, appearing to be a stylized name or initials.

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*04

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.S. SAGEC RHONE ALPES</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>2 avenue de Genève 74140 DOUVAINE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>4 4 3 1 5 3 9 7 8 0 0 0 2 0</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
			Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 269 2 524	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
ACTIF IMMOBILISE * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	88 633 88 633	
	Constructions	AP	AQ	798 699 187 319 611 380	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	973 394 613 494 359 900	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	25 000 25 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts		BF	BG		
Autres immobilisations financières*	BH	BI	83 622 83 622		
TOTAL (II)		BJ	BK	1 979 141 808 082 1 171 059	
ACTIF CIRCULANT STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ	594 616 75 287 519 329	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	ACTIF CIRCULANT CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 372 811 3 372 811
		Autres créances (3)	BZ	CA	679 558 679 558
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	ACTIF CIRCULANT DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités		CF	CG	101 286 101 286	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	92 037 92 037	
	TOTAL (III)	CJ	CK	4 840 308 75 287 4 765 022	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA		6 819 450 883 369 5 936 081
Renvois : (1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		S.A.S. SAGEC RHONE ALPES		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100 000.....)		DA	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)		DG	286 585	
	Report à nouveau		DH	408 527	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-38 711	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
			DL	766 401	
		TOTAL (I)			
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
			DO		
		TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
			DR		
		TOTAL (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligatoires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	267 880	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV	8 168	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	24 113	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	116 586	
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 312 849	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Autres dettes		EA	1 283 654	
	Produits constatés d'avance (4)		EB	2 156 431	
		EC	5 169 680		
		TOTAL (IV)			
Ecart de conversion passif *		ED	TOTAL (V)		
		EE	5 936 081		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 980 650	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.S. SAGEC RHONE ALPES		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG	5 110 379	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 110 379	FK		FL	
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	
	Autres Produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	
	Salaires et traitements *					FY	
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTÉ DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>S.A.S. SAGEC RHONE ALPES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 614
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 614
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	43 209
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	43 209
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-41 595
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	14 629
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 257 877
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 296 588
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	-38 711
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HQ	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IH	32 033
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IJ	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IK	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	HX	25 250
	(6ter) Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RC	
	(9) Dont transfert de charges	RD	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A1	74 036
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A4	2 551	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
AUTRES	31 683	1 614	
AMENDES	657		
FRAIS S/ OPERATIONS ABANDONNEES	10 869		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
CHARGES SUR EX. ANTERIEURS	32 033		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		S.A.S. SAGEC RHONE ALPES				Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
		1		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
				2		3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	9 793	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains			KG	88 633	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	798 699	KK	KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM		KN	KO			
		Installations gales, agents*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP		KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS		KT	KU				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	579 167	KW	KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ	LA 2 490		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	372 519	LC	LD 19 217		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ			
	Avances et acomptes			LK		LL	LM			
	TOTAL III				LN	1 839 019	LO	LP 21 707		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T			
	Autres participations			8U	25 000	8V	8W			
	Autres titres immobilisés			IP		IR	IS			
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	85 131	IU	IV 157			
	TOTAL IV				LQ	110 131	LR	LS 157		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	1 958 943	ØH	ØJ 21 865			
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	9 793	LW	IX	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	88 633	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	798 699	MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agents, aménagements divers			IU		MM	579 167	MN	MO
		Matériel de transport			IV		MP	2 490	MQ	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	391 737	MT	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	NB	
Avances et acomptes			NC		ND		NE	NF		
TOTAL III				IY		NG	1 860 726	NH	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations			IØ		ØX	25 000	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	1 666	2F	2G 83 622	
	TOTAL IV				I3		NJ	1 666	NK	2H 108 622
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		OK	1 666	ØL	ØM 1 979 141	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.S. SAGEC RHONE ALPES						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice N clos le 31/12/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....				-		
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....				=		
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		S.A.S. SAGEC RHONE ALPES						Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	6 169	PF	1 100	PG		PH	7 269
TOTAL I		RK	6 169	RM	1 100	RN		RO	7 269
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	158 006	PN	29 313	PO		PQ	187 319
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	285 885	QE	51 023	QF		QG	336 908
	Matériel de transport	QH		QI	148	QJ		QK	148
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	244 032	QM	32 407	QN		QO	276 438
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	687 923	QV	112 890	QW		QX	800 813
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	694 092	ØP	113 990	ØQ		ØR	808 082
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *							
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Désignation de l'entreprise S.A.S. SAGEC RHONE ALPES Néant <input type="checkbox"/> *									
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	117 992	6P	59 624	6R	102 329	6S	75 287
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	1 657	6Y		6Z	1 657	7A	
	TOTAL III	7B	119 649	TY	59 624	TZ	103 986	UA	75 287
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	119 649	UB	59 624	UC	103 986	UD	75 287
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		UE	59 624	UF	103 986			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : S.A.S. SAGEC RHONE ALPES				Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	83 622	UV		UW	83 622			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	3 372 811		3 372 811					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	769		769					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	39 807		39 807				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	25 650		25 650				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	613 332		613 332					
	Charges constatées d'avance		VS	92 037		92 037					
TOTAUX		VT	4 228 029	VU	4 144 406	VV	83 622				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	267 880		78 850		189 030			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	40		40						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	116 586		116 586						
Personnel et comptes rattachés		8C	137 394		137 394						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	374 218		374 218						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	662 258		662 258					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	138 980		138 980					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	8 128		8 128						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 307 766		1 307 766						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	2 156 431		2 156 431						
TOTAUX		VY	5 169 680	VZ	4 980 650		189 030				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	79 720	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES
Du 01/01/2021 au 31/12/2021
En Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produites	Informations	
		Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		NS	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			
Variations de la provision spéciale de réévaluation			
ÉTAT DES STOCKS		NS	
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT	0		
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NS	
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	0		
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES			
LES EFFECTIFS	0		
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES	0		
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES		NS	
ANNEXES COVID-19		NS	
DETTES LIÉES À LA COVID-19		NS	
COMMENTAIRES			NA

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 5 936 080,57 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -38 711,18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif sur son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

En Euro

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	15 à 30 ans
- Agencements	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informat	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est éventuellement exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



KPMG S.A.
51, avenue Simone Veil
Zac Meridia
CS 31043
06205 Nice cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 92 00 34 80
Télécopie : +33 (0)4 93 01 26 09
Site internet : www.kpmg.fr

SAGEC RHÔNE ALPES S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 Décembre 2021
SAGEC RHÔNE ALPES S.A.S.
2 avenue de Genève, 74140 Douvaine
Ce rapport contient 24 pages
Référence : PL - RE

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Echo
2 avenue Gambetta
92086 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
51, avenue Simone Veil
Zac Meridia
CS 31043
06205 Nice cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 92 00 34 80
Télécopie : +33 (0)4 93 01 26 09
Site internet : www.kpmg.fr

SAGEC RHÔNE ALPES S.A.S.

Siège social : 2 avenue de Genève, 74140 Douvaine
Capital social : € 100 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2021

A l'Assemblée générale de la société SAGEC RHÔNE ALPES S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la collectivité des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAGEC RHÔNE ALPES S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation de l'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 22 juin 2022

KPMG S.A.
Département de KPMG S.A.



Philippe Levert

BILAN ACTIF

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Valeurs au 31/12/21		% de l'actif	Valeurs au 31/12/20		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes		
ACTIF						
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement				0,04		0,07
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	9 793,11	7 269,22	2 523,89		3 623,89	
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				17,86		20,67
Terrains	88 633,00		88 633,00		88 633,00	
Constructions	798 699,00	187 319,09	611 379,91		640 692,87	
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	973 394,24	613 494,06	359 900,18		421 769,55	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				1,83		1,98
Participations	25 000,00		25 000,00		25 000,00	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	83 622,07		83 622,07		85 131,21	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	1 979 141,42	808 082,37	1 171 059,05	19,73	1 264 850,52	22,71
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				8,75		9,65
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)	594 615,67	75 286,80	519 328,87		537 562,11	
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				68,27		66,30
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	3 372 811,30		3 372 811,30		2 905 372,79	
Autres créances (3)	679 558,07		679 558,07		787 305,63	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	101 286,21		101 286,21	1,71	45 160,98	0,81
Charges constatées d'avance (3)	92 037,07		92 037,07	1,55	29 347,88	0,53
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 840 308,32	75 286,80	4 765 021,52	80,27	4 304 749,39	77,29
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	6 819 449,74	883 369,17	5 936 080,57	100	5 569 599,91	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Valeurs au 31/12/21	% du passif	Valeurs au 31/12/20	% du passif
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital				
dont versé :	100 000,00			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	100 000,00	1,68	100 000,00	1,80
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	10 000,00	5,00	10 000,00	5,33
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	286 585,46		286 585,46	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	408 526,71	6,88	339 675,27	6,10
SITUATION NETTE	-38 711,18	-0,65	88 851,44	1,60
Subventions d'investissement	766 400,99	12,91	825 112,17	14,81
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	766 400,99	12,91	825 112,17	14,81
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	267 879,62	4,51	374 114,97	6,72
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 167,89	0,14	8 304,86	0,15
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	24 112,50	0,41		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	116 586,12	1,96	124 757,49	2,24
Dettes fiscales et sociales	1 312 848,92	22,12	1 151 322,84	20,67
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	1 283 653,80	21,62	1 200 122,35	21,55
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	2 156 430,73	36,33	1 885 865,23	33,86
TOTAL DETTES	5 169 679,58	87,09	4 744 487,74	85,19
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	5 936 080,57	100	5 569 599,91	100
	189 030,00		270 172,00	
	4 980 649,58		4 474 316,00	
			26 515,92	

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	5 110 379	100	5 311 581	100	-201 202	-4
Montant net du chiffre d'affaires	5 110 379	100	5 311 581	100	-201 202	-4
Production stockée	-60 938	-1	-773 495	-15	712 557	92
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	178 022	3	332 400	6	-154 379	-46
Autres produits	565				565	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	5 228 027	102	4 870 486	92	357 541	7
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	1 701 753	33	1 697 725	32	4 027	
Impôts, taxes et versements assimilés	103 896	2	105 253	2	-1 356	-1
Salaires et traitements	2 218 141	43	1 829 713	34	388 428	21
Charges sociales	962 336	19	829 743	16	132 593	16
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	113 990	2	112 279	2	1 711	2
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	59 624	1	57 633	1	1 991	3
Dotations aux provisions						
Autres charges	2 582		477		2 105	441
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	5 162 322	101	4 632 823	87	529 499	11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	65 706	1	237 663	4	-171 958	-72
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	22 689				22 689	
Perte ou bénéfice transféré			10 813		-10 813	-100

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 548		5 284		263	5
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	5 548		5 284		263	5
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	76 429	1	67 219	1	9 209	14
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	76 429	1	67 219	1	9 209	14
RÉSULTAT FINANCIER	-70 881	-1	-61 935	-1	-8 946	-14
RÉSULTAT COURANT avant impôts	17 513		164 916	3	-147 403	-89
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1 614		989		625	63
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 614		989		625	63
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	43 209	1	19 861		23 348	118
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	43 209	1	19 861		23 348	118
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-41 595	-1	-18 872		-22 724	-120
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	14 629		57 193	1	-42 564	-74
TOTAL DES PRODUITS	5 257 877	103	4 876 759	92	381 118	8
TOTAL DES CHARGES	5 296 588	104	4 787 908	90	508 680	11
Bénéfice ou Perte	-38 711	-1	88 851	2	-127 563	-144

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 5 936 080,57 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -38 711,18 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif sur son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	50 ans
- Agencement et aménagement des constructions	15 à 30 ans
- Agencements	5 à 10 ans
- Matériel de bureau et informat	3 à 5 ans
- Mobilier	5 à 10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est éventuellement exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations suite à reevaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	9 793			
	Terrains		88 633			
	Constructions		798 699			
CORPORELLS	Sur sol propre		88 633			
	Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		579 167			
	Autres immos corporelles				2 490	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau & mobilier informatique		372 519		19 217	
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL		1 839 019		21 707	
FINANCIERS	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		25 000			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		85 131		157	
	TOTAL		110 131		157	
	TOTAL GENERAL		1 958 943		21 865	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			9 793	
	Terrains				88 633	
	Constructions				798 699	
CORPORELLS	Sur sol propre				88 633	
	Sur sol d'autrui				798 699	
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers					
	Autres immos corporelles				579 167	2 490
	Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier				391 737	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL				1 860 726	
FINANCIERS	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				25 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			1 666	83 622	
	TOTAL		1 666		108 622	
	TOTAL GENERAL		1 666		1 979 141	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions amortis sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 169	1 100		7 269
TOTAL	6 169	1 100		7 269
Terrains				
Constructions Sur sol propre	158 006	29 313		187 319
Constructions Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outill. industriels				
Autres immob. corporelles	285 885	51 023		336 908
Inst. générales agencem. amén.		148		148
Matériel de transport		32 407		276 438
Mat. bureau et informatiq., mob.	244 032			
Emballages récupérables divers				
TOTAL	687 923	112 890		800 813
TOTAL GENERAL	694 092	113 990		808 082

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amortis fin de l'exercice
		Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement						
Fonds commercial						
Autres immob. incorporelles						
TOTAL						
Terrains						
Constr. Sur sol propre						
Constr. Sur sol autrui						
Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage						
Immo. corp.						
Inst. gales, ag. am div						
Matériel transport						
Mat. bureau mobilier inf.						
Emballages réc. divers						
TOTAL						
Frais d'acquisition de titres de participations						
TOTAL GÉNÉRAL						
Total général non ventilé						

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissements					
	Provisions pour hausse des prix					
	Amortissements dérogatoires					
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>					
	Pour prêts d'installation					
	Autres provisions réglementées					
	TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges					
	Prov. pour garanties données aux clients					
	Prov. pour pertes sur marchés à terme					
	Provisions pour amendes et pénalités					
	Provisions pour pertes de change					
	Prov. pour pensions et obligations similaires					
	Provisions pour impôts					
	Prov. pour renouvellement des immobilisations					
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations					
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
	Autres provisions pour risques et charges					
	TOTAL					
Provisions pour dépréciation		- incorporelles				
		- corporelles				
	Sur immobilisations	- Titres mis en équivalence				
		- titres de participation				
		- autres immobs financières				
		Sur stocks et en cours	117 992	59 624	102 329	75 287
		Sur comptes clients				
		Autres provisions pour dépréciation	1 657		1 657	
		TOTAL	119 649	59 624	103 986	75 287
		TOTAL GÉNÉRAL	119 649	59 624	103 986	75 287
	Dont provisions pour pertes à terminaison					
	- d'exploitation		59 624	103 986		
	Dont dotations & reprises					
	- financières					
	- exceptionnelles					

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) / (10)	Quote part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) / (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (9) / (9)	Montant des surcoûts et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) / (10)	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) / (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette				

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

- 1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)
- 2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

PATRIMONIA - -	100 000		25,00	25 000	25 000		128 712	90 754	
----------------	---------	--	-------	--------	--------	--	---------	--------	--

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

- 1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
- 2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dans la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	83 622		83 622
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 372 811	3 372 811	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	769	769	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	39 807	39 807	
	Etat & autres	25 650	25 650	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	613 332	613 332		
Charges constatées d'avance	92 037	92 037		
TOTAUX		4 228 029	4 144 406	83 622
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		
Financières		92 037
Exceptionnelles		
	TOTAL	92 037

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 352 390
Autres créances	13 125
Disponibilités	
	TOTAL
	3 365 515

CAPITAUX PROPRES

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000,00	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	10 000,00	10,00

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		339 675
Résultat de l'exercice précédent		88 851
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Total des prélèvements sur les réserves		
TOTAL DES ORIGINES		428 527
Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	
Dividendes		20 000
Autres répartitions		
Report à nouveau		408 527
TOTAL DES AFFECTATIONS		428 527

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	267 880	78 850	189 030	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	40	40		
Fournisseurs & comptes rattachés	116 586	116 586		
Personnel & comptes rattachés	137 394	137 394		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	374 218	374 218		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	662 258	662 258		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	138 980	138 980		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	8 128	8 128		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 307 766	1 307 766		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 156 431	2 156 431		
TOTAUX	5 169 680	4 980 650	189 030	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	79 720			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 156 431
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 156 431

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 412
Dettes fiscales et sociales	259 866
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	8 210
TOTAL DES CHARGES À PAYER	287 488

ENGAGEMENTS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élevé à la clôture de l'exercice à 227 039,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,98 %

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	972 250					972 250
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	972 250					972 250
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	972 250					972 250

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	267 880	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	267 880	

LES EFFECTIFS

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	34,00	33,00
Ingénieurs et cadres	16,00	15,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	18,00	18,00
Ouvriers		

CHIFFRE D'AFFAIRES ET VENTILATION DE L'IMPÔT

S.A.S. SAGEC RHONE ALPES

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
PRESTATIONS DE SERVICES	4 412 795		4 412 795
REFACTURATIONS DE FRAIS	697 584		697 584
Chiffre d'affaires	5 110 379		5 110 379

« SAGEC RHONE-ALPES »
S.A.S. au capital social : 100.000 €
Siège social : L'Atrium
2 avenue de Genève
74140 DOUVAIN
443 153 978 RCS THONON

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 23 JUIN 2022

AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 de la façon suivante:

- au report à nouveau	- 38.711,18 €

PERTE 31.12.2021	- 38.711,18 €

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

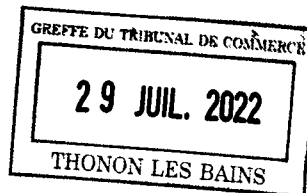
EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT





ARISTOTE

ATLANTIQUE SUD
SOCIÉTÉ D'AVOCATS



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
10 rue de l'Hôtel Dieu
74200 THONON LES BAINS

ANDRÉ BONNET

DOCTEUR EN DROIT FISCAL
DIPLOMÉ D'ÉTUDES COMPTABLES SUPÉRIEURES
MEMBRE DE L'INSTITUT DES AVOCATS
CONSEILS FISCAUX & DE L'ASSOCIATION NATIONALE
DES DOCTEURS EN DROIT

DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS

A.BONNET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

OLIVIER BOULOUS

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATIONS EN
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS

O.BOULOUS@ARISTOTE-AVOCATS.FR

JEAN-CHARLES BARRIERE

ANCIEN BÂTONNIER

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATION EN
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS

JC.BARRIERE@ARISTOTE-AVOCATS.FR

MARIE-SOPHIE CROUZET

INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE DE PARIS

D.E.S.S. DROIT COMMUNAUTAIRE

D.E.A. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

MS.CROUZET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

En collaboration

ARNAUD DUHALDE

MASTER II DROIT DES SOCIÉTÉS

MASTER II DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

A.DUHALDE@ARISTOTE-AVOCATS.FR

**Bayonne,
Le 28.07.2022**

DOSSIER : SAGEC RHONE ALPES

OBJET : comptes annuels clos le 31.12.2021

Mesdames,

Vous voudrez bien trouver ci-joint, à titre de dépôt, les documents relatifs aux comptes annuels de la société en référence, savoir :

**affectation du résultat
bilan au 31.12.21
confidentialité
chèque GTC. 45.34 €.**

**Dans l'attente du reçu de dépôt et de la facture correspondante,
Et restant à votre disposition,**

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, l'expression de nos salutations distinguées.

Anais BONNET

ARISTOTE ATLANTIQUE SUD

SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 10 400 EUROS
824 104 970 RCS BAYONNE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 68 824104970

VILLA « HEMEN GAUDE » 8 AVENUE DU 8 MAI 1945 - 64116 BAYONNE CEDEX
TÉLÉPHONE . : 05 59 42 42 83 - TÉLÉCOPIE : 05 59 42 40 82